



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense et usage

Question écrite n° 12615

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le maintien de la publication en français d'ouvrages ou études à caractère scientifique. Si l'on prend l'exemple de la médecine, on constate que nombre de chercheurs de cette discipline publient d'abord le résultat de leurs recherches en anglais, dans des revues anglo-saxonnes, et que les revues françaises ne jouent plus qu'un rôle de redistribution de l'information sous forme de synthèses traduites de l'anglais. L'adoption prochaine, par le corps enseignant médical, des principes de l'Evidence-based medicine ne pourra qu'aggraver le phénomène en faisant reposer l'apprentissage de la médecine sur la lecture obligatoire et dominante d'articles originaux écrits en langue anglaise. Le seul moyen de lutter contre cette disparition du français dans le domaine scientifique est de mettre en place une politique volontariste de maintien et de développement de revues scientifiques, qui publient encore en français, ce qui permettrait aux chercheurs français de publier dans leur langue. Ce qui se produit dans le domaine de la médecine peut être constaté dans de nombreux autres domaines, où le français disparaît peu à peu. Or la vigueur d'une recherche dépend de sa diffusion et la diffusion dépend de la vigueur de la langue qui en est le support. Il lui demande quelles mesures il entend développer pour assurer non seulement la survie mais le progrès des publications scientifiques en langue française.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a attiré l'attention du ministre de la culture et de la communication sur le recul du français dans le domaine des sciences et tout particulièrement dans les revues scientifiques. La diffusion des contenus scientifiques en langue française fait partie des priorités du ministère de la culture et de la communication qui conduit une politique volontariste en ce sens. Ainsi, la délégation générale à la langue française et aux langues de France apporte son aide à la création et au développement de revues scientifiques de synthèse en langue française dans les domaines suivants : sciences de la vie, sciences de la terre et de l'univers, physique, chimie, mathématiques, économie, informatique et sciences de l'ingénieur. L'intérêt pour ce programme désormais bien connu des éditeurs scientifiques se confirme d'année en année. La délégation générale soutient également la mise en place d'une interprétation en langue française dans les colloques scientifiques internationaux se déroulant en France. Ce dispositif rencontre également un large succès auprès des organisateurs. Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences préside avec le délégué général à la langue française et aux langues de France les commissions chargées de l'examen des dossiers présentés dans le cadre de ces deux programmes. Son expertise permet à la délégation générale de promouvoir le français dans des revues et des colloques d'excellence. D'autres programmes complémentaires contribuent à favoriser la diffusion de la pensée scientifique en langue française. Ainsi, la direction du livre et de la lecture accorde, par le biais du Centre national du livre, des aides à l'édition de revues généralistes et de sciences humaines. Le fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger, géré par la direction du développement des médias, permet de soutenir la diffusion de revues scientifiques dans un grand nombre de pays. Par ailleurs, le ministère des affaires étrangères prend en charge des abonnements au profit notamment de bibliothèques universitaires et de laboratoires de recherche étrangers. Enfin, l'Agence intergouvernementale de la francophonie dispose d'un

fonds d'aide à la traduction et à l'interprétation qui permet de soutenir l'interprétation en langue française dans les colloques internationaux se déroulant à l'étranger. Le Gouvernement a inscrit parmi les priorités de son action la diffusion des contenus scientifiques en langue française : le Premier ministre en a rappelé toute l'importance dans une circulaire relative à l'emploi de la langue française en date du 14 février dernier. Par ailleurs, la délégation générale à la langue française et aux langues de France renforce actuellement son partenariat avec l'Académie des sciences pour rendre plus efficace encore l'action commune en faveur du français, en apportant, par exemple, un soutien prioritaire aux colloques et aux revues qui disposent d'un impact majeur dans les différentes disciplines scientifiques.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12615

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2003, page 1312

Réponse publiée le : 7 avril 2003, page 2703